

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 27 Nombre de votants : 29	Le 17 septembre 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire. <u>Etaient présents</u> : MME BLOUIN, M JUGAN, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LE GALL - LE BLEIZ, M GEFFRAY, MME THERON, M HAMÉON, MM FERRAND, BABILLON, HOUDÉLINE, MMES GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, TRIHAN, MME JOLLIVET, M HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK, MME LEROI, M PEUZÉ, MMES LASNE, GOHIER, MM CHERON, DUFRESNE, LESTAGE formant la majorité des membres en exercice. <u>Absents représentés</u> : MMES SOULIMAN-ILLIEN, ROSEC, <u>Pouvoirs</u> : MM GEFFRAY, HAMÉON, <u>Absents excusés</u> : <u>Absents</u> : Monsieur Emmanuel GEFFRAY a été élu secrétaire de séance.
--	---

13. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A USB VOLLEY

Rapporteur : Philippe HAMEON

L'équipe mixte sénior de l'USB volley a participé à la finale de la coupe de France les 13 et 14/06/2026 à Nancy et sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin de participer aux frais générés par ce déplacement.

Considérant que dans les critères des subventions au profit des associations sportives, une subvention exceptionnelle représentant 50 % de la dépense engagée (avec un plafond de subvention à 1 000 €) peut être attribuée,

Considérant la somme engagée par l'association de 1 690 €,

Vu l'avis favorable de la commission Vie sportive des 30 avril et 1^{er} juillet 2026,

Il est proposé :

- De valider le versement d'une subvention d'un montant de 845 €
- De verser cette subvention après réception des justificatifs des dépenses engagées
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

Décision

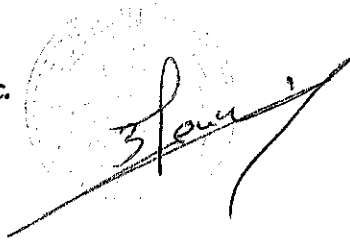
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De valider le versement d'une subvention d'un montant de 845 €
- De verser cette subvention après réception des justificatifs des dépenses engagées
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

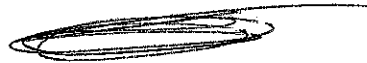
votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 29

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
BLOUIN Soazic.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Soazic', written over a faint circular stamp.

**le secrétaire de séance,
GEFFRAY Emmanuel.**

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'E' or 'G', written over a faint circular stamp.